



**S.P.S. - C.E.A.**  
**Indépendant, Autonome**  
**100 % C.E.A.**



**Syndicat Local Pénitentiaire Des Surveillants-CEA**

**C. P. DE CHÂTEAUROUX**

***T'était écrit!!!***

Le détenu S.F., bien connu sur notre établissement pour ses multiples agressions commises lors de précédentes peines, et qui doit prochainement comparaître pour l'une d'elles envers un de nos collègues, a pourtant été placé chez nous dans le cadre d'une nouvelle affaire.

Le SPS-CEA avait pourtant alerté oralement la Direction sur le fait qu'il n'était absolument pas judicieux de maintenir ce profil sur notre établissement au vu de ses antécédents et du risque évident que cela représentait pour les personnels.

Et bien ce matin, à l'annonce d'une fouille programmée par le collègue d'étage, le détenu s'est violemment opposé aux agents présents et a agressé plusieurs collègues.

Une fois de plus, les alertes du SPS-CEA n'auront pas été entendues !

Suite à la mise en prévention du forcené, les collègues agressés ont été conduits aux urgences afin d'être pris en charge conformément au protocole en vigueur. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore les suites médicales exactes de cette agression.

Le SPS-CEA adresse tout son soutien aux collègues victimes et leur souhaite un prompt rétablissement.

Le SPS-CEA accompagnera également les agents dans l'ensemble de leurs démarches administratives et judiciaires, et les invite à déposer plainte suite à cette nouvelle agression inacceptable.

Combien de temps encore faudra-t-il attendre avant que les alertes des personnels et des représentants syndicaux soient enfin prises au sérieux ?

Le SPS-CEA exige que l'agresseur passe rapidement en CDD et qu'il effectue sa peine pleine à l'établissement. Le SPS-CEA exige qu'à l'issue de cette peine, l'individu soit transféré sur un autre établissement.

Le 12/05/2026, Le bureau local